



le deux de novembre de l'année mil sept cent quatre  
 vingt deux est né et le même jour fut baptisé par  
 moi sousigné vicair de la paroisse de wizernes francois  
joseph regniez né en légitime mariage de francois  
 et francoise cléty sa femme ; le parain et la maraine  
 furent pierre francois lereu et catherine joseph gou  
 qui ayant déclaré ne scavoir écrire ont mis la marque  
 ordinaire de ce interpellé et ai signé le dit acte  
 marque + de pierre francois lereu  
 marque + de catherine joseph gou  
 c: j: fumery vicair de vizernes